



Demande pour le regroupement familial (visa national, type D, long séjour)

La demande peut être déposée par la poste, à l'adresse de l'ambassade ci-dessus.

Si vous désirez de déposer la demande par personne, vous pouvez fixer le rendez-vous par le lien suivant: www.swiss-visa.ch . Les demandes sans rendez-vous ne sont pas acceptées.

Veillez consulter le lien suivant pour connaître les frais actuels et les méthodes de paiement: [Emoluments et frais divers pour un visa national](#)

L'ambassade et les autorités en Suisse peuvent demander des documents supplémentaires.

Exigences générales pour toutes les demandes:

- 3 photocopies des premières deux pages du passeport
- 3 photos selon les [critères](#)
- 3 formulaires de demande pour un visa de long séjour (visa D), dûment complétés, datés et signés → [formulaires de demande de visa](#)
- Si vous n'êtes pas citoyen serbe/monténégrin: 3 photocopies du permis de séjour en Serbie / au Monténégro

Regroupement familial avec un citoyen suisse:

- 3 photocopies du passeport du conjoint suisse
- 3 photocopies de la confirmation de l'enregistrement du mariage dans les registres d'état civil suisse. Si le mariage n'est pas encore enregistré, veuillez consulter le lien suivant : [Affaires d'état civil](#)

Regroupement familial avec un citoyen non suisse:

- 3 photocopies du permis de séjour du conjoint en Suisse
- Acte de mariage sur formulaire international (1 original + 2 photocopies)

Regroupement familial, l'enfant avec les parents en Suisse:

- 3 photocopies du passeport suisse ou du permis de séjour des parents en Suisse
- Acte de naissance de l'enfant sur formulaire international (1 original + 2 photocopies)

Documents supplémentaires quand l'enfant rejoint UN parent en Suisse:

- Si les parents sont divorcés: jugement de divorce entré en force – 1 original ou copie certifiée avec traduction légale (en allemand, français, italien, anglais) avec annotation sur le droit parental + 2 photocopies
- Si un parent est décédé: acte de décès sur formulaire international (1 original + 2 photocopies)

Regroupement familial, le parent avec l'enfant en Suisse:

- 3 photocopies du passeport suisse ou du permis de séjour de l'enfant en Suisse
- Acte de naissance de l'enfant sur formulaire international (1 original + 2 photocopies)